

DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le mardi 1^{er} mars, sur la motion de M. D. F. Brown tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Drew et le sous-amendement de M. Coldwell.

M. C. E. Stephenson (Durham): Monsieur l'Orateur, je vais profiter de cette occasion pour appeler l'attention du Gouvernement sur quelques-uns des graves problèmes dans tout le pays. Mes observations porteront surtout sur ceux qui exploitent cette industrie de base dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. Mais avant de commencer, je tiens, moi aussi, à féliciter les motionnaires de l'Adresse (MM. Brown et Demers) car ils se sont très bien acquittés de leur charge.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Stephenson: L'an dernier, lorsque j'ai pris part au débat sur l'Adresse, je me trouvais dans la même situation qu'aujourd'hui. J'ai voulu savoir alors s'il n'était pas possible, après l'appel de l'ordre du jour, de réserver un intervalle durant lequel les députés qui le désirent pourraient se retirer. Le député qui a la parole pourrait alors se faire entendre sans être gêné par un certain désordre dans la Chambre.

Je disais donc que je m'unis à mes collègues pour féliciter les motionnaires de l'Adresse. Ils se sont brillamment tirés d'affaire en dépit de la pauvreté des matériaux dont ils disposaient. Je tiens également à féliciter le premier ministre (M. St-Laurent) de son accession au poste élevé qu'il occupe. Peut-être serait-il à propos de rappeler à la jeunesse canadienne que, sous notre régime démocratique, elle peut aspirer à ce poste élevé. Quant aux parents qui ont à cœur les intérêts de leurs enfants et leur souhaitent d'atteindre des postes de commande, peut-être devrait-on les mettre en garde contre les menées des gens qui tentent d'établir ici la dictature et de priver nos enfants des grands avantages dont ils jouissent.

Je félicite aussi le chef de l'opposition (M. Drew). Je crois qu'on se rend compte chaque jour davantage qu'il est grand homme d'État, grand défenseur de la liberté. Je suis sûr qu'il arrivera prochainement au haut poste dont je viens de parler.

Il y a une chose digne de remarque cette année, c'est la continuité du débat sur l'Adresse. On se rappelle que depuis quelques années, on l'interrompait à tout bout de champ pour permettre au Gouvernement de

[L'hon. M. MacKinnon.]

présenter des mesures qu'il affirmait urgentes. A mon avis, le Gouvernement a présenté ces quelques mesures afin de distraire les gens et de détourner les critiques qu'on lui adresse. Cette année, au lieu de présenter des bribes législatives, il demande à ses ministres de participer au débat sur l'Adresse, afin de l'excuser de ses fautes. Je suis convaincu, cependant, que cela ne changera rien à la situation.

J'ai suivi avec intérêt la lecture éloquentes que nous a fait le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin). J'ai bien dit "lecture"; si je ne m'abuse, les correspondants parlementaires en avaient reçu le texte à l'avance, afin de ne rien manquer. Le ministre s'est donné force tapes dans le dos,—au point que j'ai craint qu'il ne se brise le bras,—lorsqu'il a fait part à la nation de l'excellent travail qu'il a accompli avec notre argent. Quelqu'un a dit que le mérite en revenait aux provinces, mais le ministre a signalé que c'était "avec notre argent". Il aurait dû dire avec l'argent gagné par les contribuables, à la sueur de leur front.

Je me permets d'adresser des félicitations à la presse du pays. A mon sens, elle s'efforce de présenter les différentes opinions d'une manière impartiale. Je voudrais surtout rendre hommage à deux publications de ma circonscription: en premier lieu, le *Guide*, quotidien de Port-Hope, publié depuis 1831, et le *Canadian Statesman* hebdomadaire reconnu par tout le pays. Ce dernier a remporté depuis deux ans le trophée attribué à la meilleure page de rédaction et un certificat d'honneur, l'emportant ainsi sur tous les hebdomadaires du Canada. Ce sont des réalisations dont il a lieu de se réjouir.

Les libéraux accusent ce journal, de parti pris politique. Je reconnais qu'il a jugé à propos d'appuyer les conservateurs progressistes, mais il a été impartial en publiant une très belle photographie de l'ancien premier ministre du pays qu'il accompagnait de la légende suivante:

Reconnu aujourd'hui comme le plus grand homme d'État canadien après être demeuré en fonctions plus longtemps que tout autre premier ministre de l'empire et du commonwealth, le premier ministre King a résigné sa haute charge, le lundi 15 novembre 1948.

La légende ajoute que tous les Canadiens lui souhaitent des loisirs bien mérités et le félicitent de s'être dévoué pendant de longues années.

On ne peut accuser un journal qui s'exprime ainsi de verser franchement dans le parti pris. Un autre groupe de ma circonscription, la C.C.F., lui reproche un manque d'impartialité en politique, mais c'est uniquement parce que ce journal n'approuve pas son pro-